



**Syndicat Mixte de la Base de Loisirs
de Saint-Quentin en Yvelines**

N°2022-D03

OBJET :
Demande crédits
d'urgence Région :
mise en sécurité du
site-Abattage arbres

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 09 mars à 17h45

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Anne CAPIAUX -Chantal CARDELEC -Sylvie PIGANEAU ;
Messieurs José CACHIN - Ali RABEH

Etaient absents excusés :

Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU

Ont donné pouvoir :

Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que l'île de loisirs représente un territoire de 600 hectares largement arboré ;

CONSIDERANT que depuis début février, de forts coups de vent ont très largement impacté les zones boisées de l'île de loisirs et certains arbres sont maintenant dangereux pour le public ;

CONSIDERANT la fréquentation du site par un jeune public en période de vacances scolaires et à l'approche du démarrage de la saison, il s'avère nécessaire d'intervenir rapidement pour abattre les arbres dangereux ;

CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter des crédits d'urgence pour l'abattage et l'évacuation d'une vingtaine d'arbres ;

Nature des interventions.

Les travaux concernent l'abattage et l'évacuation d'une vingtaine d'arbres.

Travaux bord de l'étang :

- Abattage : 4 800 € TTC

Travaux Parc Promenade :

- Abattage : 23 000 € TTC

- Evacuation : 15 000 € TTC

Soit une demande de crédits d'urgence de :

Travaux : 42 800 € TTC

Aléas : 2 200 € TTC

Total : 45 000 € TTC

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Suffrage exprimés : 7

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,**

Sollicite des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France en crédits d'urgence, pour un montant de 45.000 € TTC pour l'abattage et l'évacuation d'une vingtaine d'arbres ;

Autorise le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 09 mars 2022
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN